



PROGRAMME

Semestre d'hiver

26 septembre 2016

20 janvier 2017

Les cours du CIEF sont réservés aux étudiants inscrits au CIEF.

Le nombre d'heures de cours varie selon le niveau de l'étudiant.

Les cours de langue sont complétés par des cours de civilisation, de culture ou de spécialité.

L'heure de cours compte 60 minutes.

La langue d'enseignement et la langue de communication dans un cours du CIEF sont exclusivement le français. Les professeurs, qui doivent faire respecter cette règle, sont autorisés à sanctionner tout manquement.

L'usage de dictionnaires bilingues - électroniques ou papier - est formellement interdit lors des évaluations (test ou examen) sous peine d'être interdit de composition.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée du cours, à l'exception de celui de l'enseignant qui peut être amené à recevoir une communication d'ordre professionnel ou à faire face à une situation qui nécessite une intervention extérieure rapide.

Tout étudiant se présentant en retard au cours pourra se voir refuser l'accès à la salle de classe.

Pour valider une session de cours et obtenir les attestations et diplômes, l'étudiant doit obligatoirement :

- justifier d'une assiduité irréprochable. Toute absence doit être justifiée. Au delà de trois absences non justifiées, l'étudiant sera automatiquement interdit d'examen.
- rendre tous les travaux demandés dans chaque matière ou discipline suivie, dans les délais définis par l'enseignant responsable du cours.
- participer à toutes les épreuves programmées durant la session et constituant le contrôle continu.
- s'inscrire à l'examen et choisir les épreuves de culture et spécialités selon le niveau et le diplôme préparé.
- participer à toutes les épreuves prévues à l'examen final de langue.
- obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves de langue du contrôle continu et de l'examen final. Cette moyenne finale étant constituée pour moitié du contrôle continu et pour moitié de l'examen final.
- participer à toutes les épreuves prévues pour les cours de civilisation, culture et spécialités.

Le contrôle continu est constitué de :

- travaux de recherche, devoirs, exercices faits à la maison
- devoirs ou exercices sur table
- épreuves complètes dans les 4 compétences et dans les mêmes conditions que l'examen final (Partiels)



SOMMAIRE

- Préambule	☞	2
- Administration du CIEF	☞	3
- Votre agenda.....	☞	4
- Lieux des cours - Affichage	☞	5
- Niveau 1-A1* / Niveau 2-A2*	☞	6
- Niveau 3-B1*	☞	7
- Niveau 4-B2*	☞	8
- Niveau 5-C1*	☞	9
- Cours de culture et spécialités	☞	10 – 11
- Médiathèque.....	☞	12
- Excursions.....	☞	13 – 14
- Examens DELF/DALF	☞	15
- Admission à l'Université de Bourgogne.....	☞	16
- Clubs & associations uB – Sport	☞	17
- Santé – Restauration – Transport	☞	18 – 19
- E.mail – Internet - Bibliothèques.....	☞	20
- Espaces WIFI	☞	21
- Informations utiles	☞	22

* Niveau selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Le Centre International d'Etudes Françaises est heureux de vous accueillir pour un semestre d'études de la langue et de la civilisation françaises.

Vous trouverez toutes les informations utiles à votre séjour dans ce programme que nous vous invitons à lire très attentivement.

L'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative reste à votre disposition pour toute information ou précision et nous vous souhaitons un très agréable séjour parmi nous.

La direction et l'ensemble du personnel du CIEF

ADMINISTRATION DU CIEF

Administration du CIEF
Bureaux 101 et 101B -1^{er} étage
Maison de l'Université
Esplanade Érasme

☎ 03 80 39 35 60
Télécopie 03 80 39 35 61
e.mail : cief@u-bourgogne.fr
<http://www.u-bourgogne.fr/CIEF>

Secrétariat accueil	Joëlle Gonzalez – MU 101 Aline Prudent – MU 101
Secrétariat administration	Maryline Huot-Pagny – MU 101B
Médiathèque	Françoise Thuillier– MU 121
Activités culturelles	Stéphane Dugois – MU 101
Direction	Salah Zemmali – MU 103

VOTRE AGENDA

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER	
L 26	Semaine d'orientation	M 1	Férié	J 1		D 1	Vacances de Noël		
M 27		M 2		V 2		L 2			
M 28		J 3		S 3		M 3	Reprise des cours		
J 29		V 4		D 4		M 4			
V 30		S 5		L 5		J 5			
S 1		D 6		M 6		V 6			
D 2		L 7		M 7		S 7			
L 3	Début des cours	M 8		J 8		D 8			
M 4		M 9		V 9		L 9			
M 5		J 10		S 10	Noël en Alsace*	M 10			
J 6		V 11	Férié	D 11		M 11			
V 7		S 12		L 12		J 12			
S 8		D 13		M 13		V 13	Début examens		
D 9		L 14	Fin inscriptions DELF	M 14		S 14			
L 10		M 15		J 15		D 15			
M 11		M 16		V 16		L 16	Examens fin de semestre		
M 12		J 17		S 17	Vacances de Noël	M 17			
J 13		V 18		D 18		M 18			
V 14		S 19		L 19		J 19			
S 15		D 20		M 20		V 20			
D 16		L 21		M 21					
L 17		M 22		J 22					
M 18		M 23		V 23					
M 19		J 24		S 24					
J 20		V 25		D 25					
V 21		S 26		L 26					
S 22	Genève*	D 27		M 27					
D 23		L 28		M 28					
L 24		M 29		J 29					
M 25		M 30		V 30					
M 26				S 31					
J 27									
V 28									
S 29									
D 30									
L 31	Début inscriptions DELF								

* voir pages 13 et 14

LIEUX DES COURS - AFFICHAGE

LIEUX

NOUVEL ESPACE

(Campus Universitaire – N°45 sur plan au dos du programme)

FACULTÉ DE LETTRES - DROIT

(Campus Universitaire – N°13 sur plan au dos du programme)
2 boulevard Gabriel

AGROSUP SUD

(N°23 sur plan au dos du programme)
26 boulevard Petitjean

AGROSUP NORD

(N°30 sur plan au dos du programme)

AFFICHAGE

Vous trouverez sur les panneaux d'affichage CIEF, placés

à la Maison de l'Université,
à la Résidence Internationale d'Etudiants,

des informations sur la vie pédagogique et socio-culturelle du Centre (précisions concernant les cours, les examens, les formalités administratives, les activités organisées par le CIEF ainsi que des informations sur les activités culturelles de Dijon).

PRENEZ L'HABITUDE DE CONSULTER
CHAQUE JOUR
LES PANNEAUX D'AFFICHAGE

NIVEAU 1-A1* / NIVEAU 2-A2*

Niveau 1 cours destiné aux étudiants qui n'ont aucune connaissance du français.

Langue et initiation à la culture française

17 heures

Évaluation :
contrôle continu et examen de fin de semestre

Niveau 2 cours destiné aux étudiants qui ont déjà quelques notions de base.

**Langue
Civilisation**

**15 heures
2 heures**

Évaluation :
contrôle continu et examen de fin de semestre

+ Sorties pédagogiques

Les sorties pédagogiques font partie des activités de la classe. Elles vous aident à comprendre la vie quotidienne en France.

+ Médiathèque

Vous pourrez travailler sur d'autres méthodes et documents variés (écrit, audio, vidéo, informatique).

+ Activités culturelles

Des ateliers (gratuits) et des excursions (payantes) sont proposés en complément linguistique et culturel, tous niveaux confondus.

Examen final du vendredi 13 janvier au vendredi 20 janvier 2017.

Le calendrier détaillé vous sera fourni ultérieurement.

NIVEAU 3-B1*

- **LANGUE** 15 heures

Compréhension orale
Expression orale
Compréhension écrite
Expression écrite

- **CIVILISATION** 2 heures

- **Évaluation**

Le contrôle continu et l'examen final portent sur toutes les matières.

L'évaluation en langue est constituée de 50 % de contrôle continu et de 50 % d'examen final.

Les cours de ce niveau préparent au *Certificat Pratique de Langue Française*.

Les étudiants inscrits pour une partie seulement du cursus ne peuvent pas se présenter à l'examen mais ils pourront recevoir une attestation et un relevé de notes.

Les étudiants devront dans tous les cas obtenir la moyenne (10/20) aux épreuves de langue pour faire valider leur semestre.

Toute absence à une épreuve finale d'examen (langue ou civilisation) entraîne la non-obtention du diplôme.

- + **Médiathèque**

Vous pourrez travailler sur d'autres méthodes et documents variés (écrit, audio, vidéo, informatique).

- + **Activités culturelles**

Des ateliers (gratuits) et des excursions (payantes) sont proposés en complément linguistique et culturel, tous niveaux confondus.

Examen final du vendredi 13 janvier au vendredi 20 janvier 2017.

Le calendrier détaillé vous sera fourni ultérieurement.

* Niveau selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

NIVEAU 4-B2*

- **LANGUE** **12 heures**
 Compréhension orale
 Expression orale
 Compréhension écrite
 Expression écrite
 Grammaire
 Français familier et idiomatique
- **CIVILISATION** **2 heures**
- **CULTURE ET SPÉCIALITÉS** **(8 heures par semaine)**
 (voir pages 10 et 11)

L'étudiant peut suivre tous les cours de culture mais, au moment de l'inscription à l'examen, l'étudiant devra choisir **un de ces cours** pour l'obtention du diplôme.

- **Évaluation**
 Le contrôle continu et l'examen final portent sur toutes les matières.
 L'évaluation en langue est constituée de 50 % de contrôle continu et de 50 % d'examen final.
 Les cours de ce niveau préparent au ***Diplôme d'Etudes Françaises***.

Les étudiants inscrits pour une partie seulement du cursus ne peuvent pas se présenter à l'examen mais ils pourront recevoir une attestation et un relevé de notes.

Les étudiants devront dans tous les cas obtenir la moyenne (10/20) aux épreuves de langue pour faire valider leur semestre.

Toute absence à une épreuve finale d'examen (langue ou civilisation) entraîne la non-obtention du diplôme.

+ Médiathèque

Les étudiants pourront réaliser des travaux personnels à l'aide de documents variés choisis avec l'aide du professeur responsable de la médiathèque, consulter la presse écrite régionale et nationale, perfectionner leurs connaissances linguistiques grâce à des documents variés (écrit, audio, vidéo, informatique).

+ Activités culturelles

Des ateliers (gratuits) et des excursions (payantes) sont proposés en complément linguistique et culturel, tous niveaux confondus.

Examen final du vendredi 13 janvier au vendredi 20 janvier 2017.

Le calendrier détaillé vous sera fourni ultérieurement.

* Niveau selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

NIVEAU 5-C1*

- **LANGUE** **12 heures**
 Compréhension écrite
 Expression écrite
 Compréhension orale
 Expression orale
 Grammaire
 Techniques d'expression
 Français familier et idiomatique

- **CIVILISATION** **2 heures**

- **CULTURE ET SPÉCIALITÉS** **(8 heures par semaine)**
 (voir pages 10 et 11)
 L'étudiant peut suivre tous les cours de culture. Au moment de l'inscription à l'examen, l'étudiant devra choisir **trois de ces cours** pour l'obtention du Diplôme.

- **Évaluation**
 Le contrôle continu et l'examen final portent sur toutes les matières.
 L'évaluation en langue est constituée de 50 % de contrôle continu et de 50 % d'examen final.
 Les cours de ce niveau préparent au ***Diplôme Avancé d'Etudes Françaises***.

Les étudiants inscrits pour une partie seulement du cursus ne peuvent pas se présenter à l'examen mais ils pourront recevoir une attestation et un relevé de notes.

Les étudiants devront dans tous les cas obtenir la moyenne (10/20) aux épreuves de langue pour faire valider leur semestre.

Toute absence à une épreuve finale d'examen (langue ou civilisation) entraîne la non-obtention du diplôme.

+ Médiathèque

Les étudiants pourront réaliser des travaux personnels à l'aide de documents variés choisis avec l'aide du professeur responsable de la médiathèque, consulter la presse écrite régionale et nationale, perfectionner leurs connaissances linguistiques grâce à des documents variés (écrit, audio, vidéo, informatique).

+ Activités culturelles

Des ateliers (gratuits) et des excursions (payantes) sont proposés en complément linguistique et culturel, tous niveaux confondus.

Examen final du vendredi 13 janvier au vendredi 20 janvier 2017.

Le calendrier détaillé vous sera fourni ultérieurement.

* Niveau selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

COURS DE CULTURE ET SPÉCIALITÉS

ÉCONOMIE

Professeur : Mme Maréchal

Quelques éléments fondamentaux.

HISTOIRE DE L'ART

Professeur : Mme Gossman

L'art français du 19^e siècle.

LA CHANSON FRANÇAISE

Professeur : Mme Carminati

La chanson française jusqu'aux années 1950.

PHILOSOPHIE

Professeur : M. Cloître

**Les grandes conceptions du beau et la critique du goût :
Introduction à l'esthétique.**

LITTÉRATURE 1

Professeur : Mme Thuillier

Histoire de la littérature française du 16^e au 18^e siècle.

PANORAMA POLITIQUE

Professeur : M. Poggioli

Les institutions françaises de la Révolution Française à la 5^e République.

LITTÉRATURE 2

Professeur : Mme Thuillier

Flâneries littéraires du 16^e au 18^e siècle (analyse textuelle).

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Professeur : M. Poggioli

La France des années 30 : de la crise de 1929 au déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale.

PLANNING - COURS DE CULTURE

COURS	JOUR	HEURE	LIEU	DATES
Economie	Lundi	16h – 18h	AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 03 octobre
			AGROSUP NORD Amphi. KEILLING	- 17 octobre
			AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 31 octobre
			AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 14 novembre
			AGROSUP NORD Amphi. KEILLING	- 28 novembre
			AGROSUP NORD Amphi. KEILLING	- 12 décembre
Histoire de l'art	Lundi	16h – 18h	AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 10 octobre
			AGROSUP NORD Amphi. KEILLING	- 24 octobre
			AGROSUP SUD Amphi. DELATTE	- 07 novembre
			AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 21 novembre
			AGROSUP NORD Amphi. KEILLING	- 05 décembre
			AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 09 janvier
Chanson française	Mardi	16h – 18h	AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 04 octobre
			AGROSUP NORD Amphi. KEILLING	- 18 octobre
			AGROSUP SUD Amphi. DELATTE	- 08 novembre
			AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 22 novembre
			AGROSUP NORD Amphi. KEILLING	- 06 décembre
			AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 03 janvier
Philosophie	Mardi	16h – 18h	AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 11 octobre
			AGROSUP NORD Amphi. KEILLING	- 25 octobre
			AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 15 novembre
			AGROSUP NORD Amphi. KEILLING	- 29 novembre
			AGROSUP NORD Amphi. KEILLING	- 13 décembre
			AGROSUP SUD Amphi. REMOND	- 10 janvier
Littérature 1	Vendredi	14h – 16h	Salle L433	- 07 octobre
			Faculté de Lettres	- 21 octobre
			4 ^e étage	- 04 novembre
				- 25 novembre
				- 09 décembre - 06 janvier
Panorama politique	Vendredi	16h – 18h	Salle L433	- 07 octobre
			Faculté de Lettres	- 21 octobre
			4 ^e étage	- 04 novembre
				- 25 novembre
				- 09 décembre - 06 janvier
Littérature 2	Vendredi	14h – 16h	Salle L433	- 14 octobre
			Faculté de Lettres	- 28 octobre
			4 ^e étage	- 18 novembre
				- 02 décembre
				- 16 décembre
Histoire contemporaine	Vendredi	16h – 18h	Salle L433	- 14 octobre
			Faculté de Lettres	- 28 octobre
			4 ^e étage	- 18 novembre
				- 02 décembre
				- 16 décembre

AGROSUP SUD : n°23 sur plan au dos du programme

AGROSUP NORD : n°30 sur plan au dos du programme

Faculté Droit - Lettres : n°13 sur plan au dos du programme

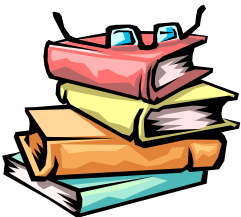
MÉDIATHÈQUE

Situé au 1^{er} étage de la Maison de l'Université : salle 121

LE FONDS DOCUMENTAIRE

Le fonds spécialisé en français langue étrangère se compose de :

- ouvrages de didactique
- méthodes de langue, de phonétique
- cahiers d'exercices avec corrigés
- films vidéo, dvd
- cd-rom d'apprentissage et grand public
- périodiques
- bandes dessinées
- examens : DELF – DALF – Entrée à l'Université (TCF)
- usuels : dictionnaires et encyclopédies, dictionnaires bilingues
- dossiers thématiques



Le prêt

Le prêt porte sur tous les documents :

- les livres (méthodes, exercices, romans, bandes dessinées)
- les cd de langue
- les cd de chansons

à l'exception des dictionnaires.

Pour emprunter, il suffit de présenter votre carte d'étudiant du CIEF et de verser une caution de 30 €, remboursable en fin de séjour.

Soyez silencieux : le bruit peut gêner le travail d'écoute malgré l'utilisation de casques.

Prière de déposer votre sac à l'accueil.

BIENVENUE À LA MÉDIATHÈQUE

☎ 03 80 39 69 78

EXCURSIONS

Les inscriptions aux excursions se font au secrétariat MU-101 dans la limite des places disponibles. Les excursions sont accompagnées et guidées, elles comprennent le voyage en autocar, les visites et le logement.

Le programme détaillé est à votre disposition au secrétariat MU-101.

Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement ne sera effectué.

GENÈVE Samedi 22 octobre



Visite de la ville de Genève :
le lac Léman, le jet d'eau, la vieille ville, le quartier de l'ONU.
Promenade / temps libre dans la rue commerçante de la Confédération.

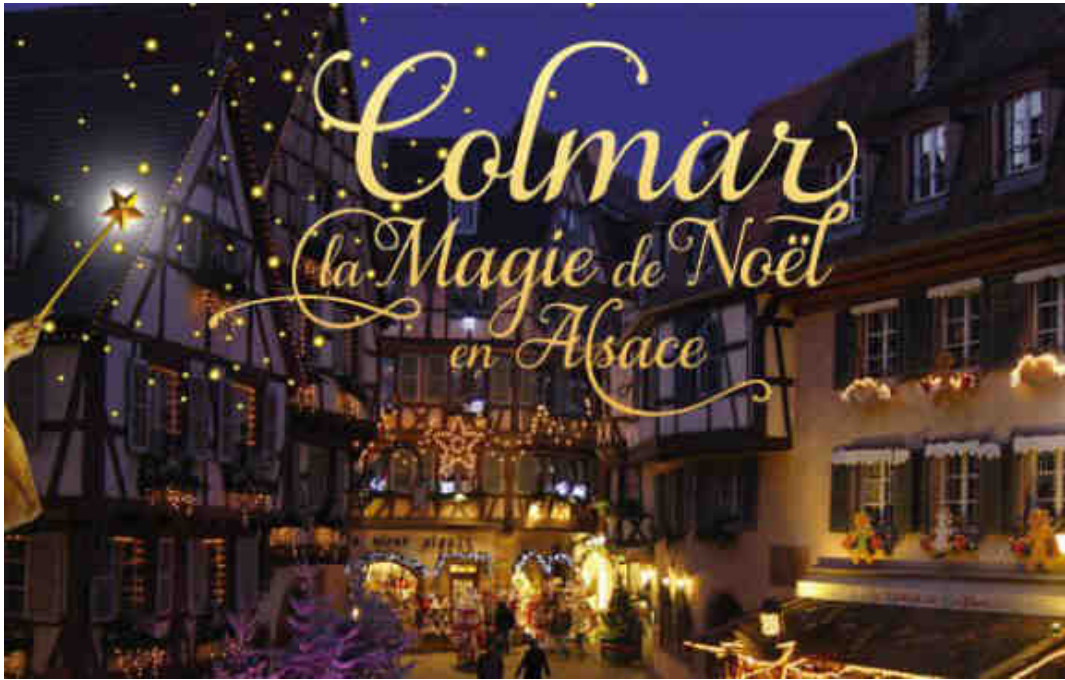
PASSEPORT OBLIGATOIRE

55 €

NOËL EN ALSACE

Samedi 10 décembre

Colmar et Kaysersberg



Découvrez la magie de Noël à travers de féériques lieux typiques d'Alsace.

55 €

EXAMENS NATIONAUX : DELF / DALF

Examens officiels du Ministère de l'Education Nationale et diplômes signés par le Recteur d'Académie pour le Ministre.

DELF : Diplôme d'Etudes en Langue Française

DALF : Diplôme Approfondi de Langue Française

Les certifications officielles sont constituées de **6 diplômes indépendants les uns des autres**, correspondant aux 6 niveaux du Cadre Européen commun de référence pour les langues.

Le candidat peut choisir de passer uniquement l'examen correspondant au niveau de compétence pour lequel il désire obtenir une certification.

- DELF A2, (70 €)
- DELF B1, (115 €)
- DELF B2, (115 €)
- DALF C1. (160 €)

Chaque diplôme est constitué d'épreuves évaluant les 4 compétences : compréhension et expression orales, compréhension et expression écrites.

Les diplômes du DELF et du DALF peuvent être présentés et obtenus indépendamment les uns des autres, dans un même pays ou dans des pays différents et sans limitation dans le temps.

Tout candidat ne pouvant justifier d'une inscription au CIEF devra s'acquitter de frais supplémentaires (45 €).

Inscriptions : du lundi 31 octobre au lundi 14 novembre 2016.

Examens :

Epreuves écrites	A2	mercredi 14/12/2016
	B1 – B2	jeudi 15/12/2016
	C1	vendredi 16/12/2016

Epreuves orales individuelles : le planning sera communiqué ultérieurement.

**Réunion générale d'information :
Lundi 24 octobre à 18h
Amphithéâtre KEILLING – AGROSUP NORD**

ADMISSION À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

À l'issue de leur formation au CIEF, les candidats devront, au choix ou conjointement, **passer avec succès** l'une des épreuves de langue française suivantes :

- Diplôme Approfondi de Langue Française ,
- Diplôme supérieur d'Études Françaises (**mai 2017**).
- Le Test de Connaissance du Français (**date à préciser**) pour les candidats (non francophones) à une admission à l'Université en 1^{er} cycle en complément de leur dossier de demande d'admission préalable.

Démarches administratives :

Admission en 1^{er} cycle (1^e et 2^e années), régie par la procédure du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche : dossier d'admission préalable à l'inscription (voir affichage pour inscription) en Premier Cycle d'Université à demander au service des Relations Internationales de l'Université de Bourgogne (Maison de l'Université – Rez de chaussée – Bureau R26) pour les titulaires d'une carte de séjour d'une validité d'un an.

Admission en 2^e et 3^e cycle : dossier de validation d'acquis permettant d'évaluer le cursus universitaire en vue d'une admission éventuelle dans la formation souhaitée à télécharger sur le site web <http://www.u-bourgogne.fr> ou à demander au Service des Relations Internationales de l'Université de Bourgogne, Bureau International Etudiant : R26.

L'accès aux diplômes de licence, master et doctorat est **SELECTIF**. La commission de validation des acquis sera suivie d'une commission d'admission sur dossier, test, entretien ou concours.

Date limite de demande des dossiers de validation des acquis : (**voir affichage**)

Candidature en IUT

Dossiers de candidature spécifiques et calendrier particulier.
Se renseigner directement auprès des trois I.U.T. concernés :

I.U.T. de Dijon : <http://iutdijon.u-bourgogne.fr>
Scolarité : Boulevard Petitjean – 21078 Dijon Cedex

I.U.T. de Chalon sur Saône : <http://www-iutchalon.u-bourgogne.fr/>
1 Allée des Granges Forestier 6 71100 Chalon sur Saône

I.U.T. le Creusot : <http://iutlecreusot.u-bourgogne.fr/>
Scolarité : 12 rue de la Fonderie – 71200 Le Creusot

CLUBS & ASSOCIATIONS uB * SPORT

SINGALLMUSIC

singallmusic@yahoo.com
www.singallmusic.fr

LA CHORALE U

Maison Ozanam, 17 bd Jeanne d'Arc,
cho.u.bourgogne@gmail.com
<http://chorale-u.u-bourgogne.fr/>

LA LUNA DEL ORIENTE

Danse orientale
nora.zrida@u-bourgogne.fr
<http://lalunadeloriente.wixsite.com/lalunadeloriente>

DANSE – FORCE 2 RUE

Culture hip-hop (danse et musique)
force2rue@gmail.com
www.force2rue.com

CIRCAMPUS

Arts du cirque
Faculté des Sciences du Sport
circampus@free.fr

INSIDIJON

Promouvoir la mobilité internationale, les échanges interculturels et faciliter l'intégration des étudiants en mobilité.
insidijon@ixesn.fr
www.dijon.ixesn.fr

ADMA

Découverte du Manga et de l'Animation
Festival.dijon//SAITEN
www.adma21.fr
contact@adma21.fr

AD-KAMERA : Cinémathèque de Bourgogne

contact@cinemathequedebourgogne.fr

* Liste non exhaustive

**Retrouvez toutes les coordonnées des associations
de l'Université de Bourgogne sur :**

www.u-bourgogne.fr/-Vie-etudiante-.html

SPORT

Service universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) de l'uB

Les adhésions se font en ligne (tarif : 20€ / an)

<http://suaps.u-bourgogne.fr>

Votre adhésion deviendra définitive dès que vous aurez fourni (au SUAPS, Maison des Sports) : certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, paiement (si non effectué en ligne). Le SUAPS vous remettra une carte SUAPS, à présenter aux enseignants lors de vos activités.

INFORMATIONS PRATIQUES

SANTÉ

SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE UNIVERSITAIRE (n°40 sur plan au dos du programme)

6A rue du Recteur Bouchard - 03 80 39 51 53

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption (fermé pendant les vacances)

L'équipe médicale se tient à la disposition des étudiants pour donner conseils et informations ayant trait à leur santé. Les étudiants peuvent par ailleurs bénéficier de consultations spécialisées gratuites.

Nous vous rappelons qu'il est indispensable d'avoir une assurance maladie. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez souscrire à l'assurance maladie (sécurité sociale) proposée aux étudiants de l'université.

Le secrétariat du CIEF (MU 101) est à votre disposition pour vous aider dans toutes vos démarches.

RESTAURATION

Restaurants universitaires

Restaurant universitaire Mansart 94 bd Mansart Lundi à vendredi : 11h30-13h30 / 18h30-20h
Restaurant universitaire Montmuzard 5 avenue Savary Lundi à vendredi : 11h20-13h45

Cafétérias – Sandwicherie

Institut Universitaire de Technologie Bd Dr. Petitjean 8h45 / 15h30	Cafétéria Mansart 94 bd Mansart 11h30 / 14h
Cafétéria AGROSUP Rue Claude Ladrey 11h30 / 13h45	Cafétéria Lamartine 6 avenue Alain Savary 7h30 / 14h30
Faculté de Droit-Lettres Bd Gabriel 7h45 / 18h45 (16h00 le vendredi)	

TRANSPORTS URBAINS - DIVIA

Informations et contacts :

Téléphone : 03 80 11 29 29 (de 7h à 20h du lundi au samedi)

Agences Divia :

Place Darcy

Du lundi au samedi : 9h30-19h

Web : www.divia.fr www.diviabusettram.fr

NUMEROS DE LIGNES UTILES :

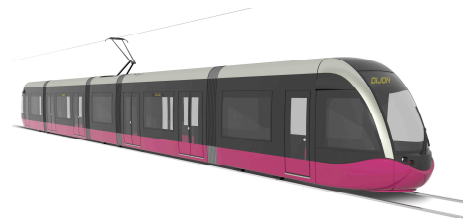
Corol : R I E / campus universitaire,

Corol : Campus universitaire/ R I E,

L5 : Centreville / campus universitaire

L5 : Campus universitaire / centre ville

Tramway ligne T1 : Campus universitaire / centre-ville – gare



LES PRINCIPAUX TARIFS

valables à partir du 18 juin 2012

Les Supports

✓ Carte	5.00 €	Nominative, déclarative ou anonyme Rechargeable pendant 5 ans Peut contenir jusqu'à 7 PASS simultanément
✓ Clé USB	15.00 €	Nominative Rechargeable pendant 5 ans Peut contenir jusqu'à 7 PASS simultanément
✓ Ticket	0.30 €	Anonyme Rechargeable pendant 1 an Peut contenir jusqu'à 60 voyages simultanément

PASS Voyages

PASS 1 Heure	1.30 €	Valable 1 heure ¹
PASS 1H Dépannage	1.60 €	Valable 1 heure ¹ Vendu exclusivement à bord des bus
PASS 10+1	13.00 €	Valable pour 11 déplacements d'une heure ¹
PASS 10+1 Tarif réduit ²	8.65 €	Valable pour 11 déplacements d'une heure ¹ Réservé aux détenteurs de la carte "Mutilé de guerre" ou de la carte "Famille nombreuse" SNCF (ou sur présentation du livret de famille)
PASS 10+1 CMU ²	6.50 €	Valable pour 11 déplacements d'une heure ¹ Réservé aux bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur présentation du justificatif CPAM

¹ Correspondances comprises

² Chargement sur carte nominative, déclarative ou clé USB

³ Pour les jeunes de moins de 26 ans

⁴ Pour les moins de 18 ans domiciliés dans l'agglomération dijonnaise

Les Abonnements

PASS Soirée	1.95 €	Valable de 19h00 à 6h00 le lendemain
PASS 24 H	3.90 €	Valable 24 heures, à partir de la première date de validation
PASS 48 H	6.85 €	Valable 48 heures, à partir de la première date de validation
PASS 72 H	8.80 €	Valable 72 heures, à partir de la première date de validation
PASS 7 jours	12.00 €	Voyages à volonté pendant 7 jours consécutifs à partir de la première date de validation ²
PASS 26 et + annuel	420.00 €	Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois ² pendant 12 mois
PASS 26 et + mensuel	40.00 €	Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois ²
PASS 18/25 annuel ³	315.00 €	Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois ² pendant 12 mois
PASS 18/25 9 mois ³	240.00 €	Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois ² pendant 9 mois
PASS 18/25 mensuel ³	30.00 €	Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois ²
PASS 5/17 annuel ⁴	136.50 €	Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois ² pendant 12 mois
PASS 5/17 mensuel ⁴	13.00 €	Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois ²
PASS CMU mensuel	20.00 €	Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois ² réservé aux bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU -C) sur présentation du justificatif CPAM



E.MAIL – INTERNET BIBLIOTHEQUES

Mail – Internet

Où	Heures d'ouverture	ACCES
Espaces WIFI	Voir page 21	
Maison de l'étudiant	du lundi au vendredi : 9h-22h samedi matin : 9h-12h	<ul style="list-style-type: none"> • gratuit • carte d'étudiant • code d'activation*
RIE (Résidence Internationale d'Etudiants)	-	<ul style="list-style-type: none"> • faire la demande à la réception de la RIE

*Le code d'activation est nécessaire pour utiliser Internet sur le campus universitaire. Ce code est délivré à tout étudiant inscrit au centre. Faites en la demande au bureau 101 – Maison de l'Université - dans le courant de la première semaine de cours.

Les bibliothèques

Bibliothèque universitaire – Lettres

Pour s'inscrire, s'adresser à l'accueil dans le hall d'entrée, pour y déposer le volet bibliothèque qui vous a été remis par le secrétariat du CIEF avec votre certificat d'inscription.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-20h

Mardi : 8h30 -20h

Mercredi : 8h30 -22h

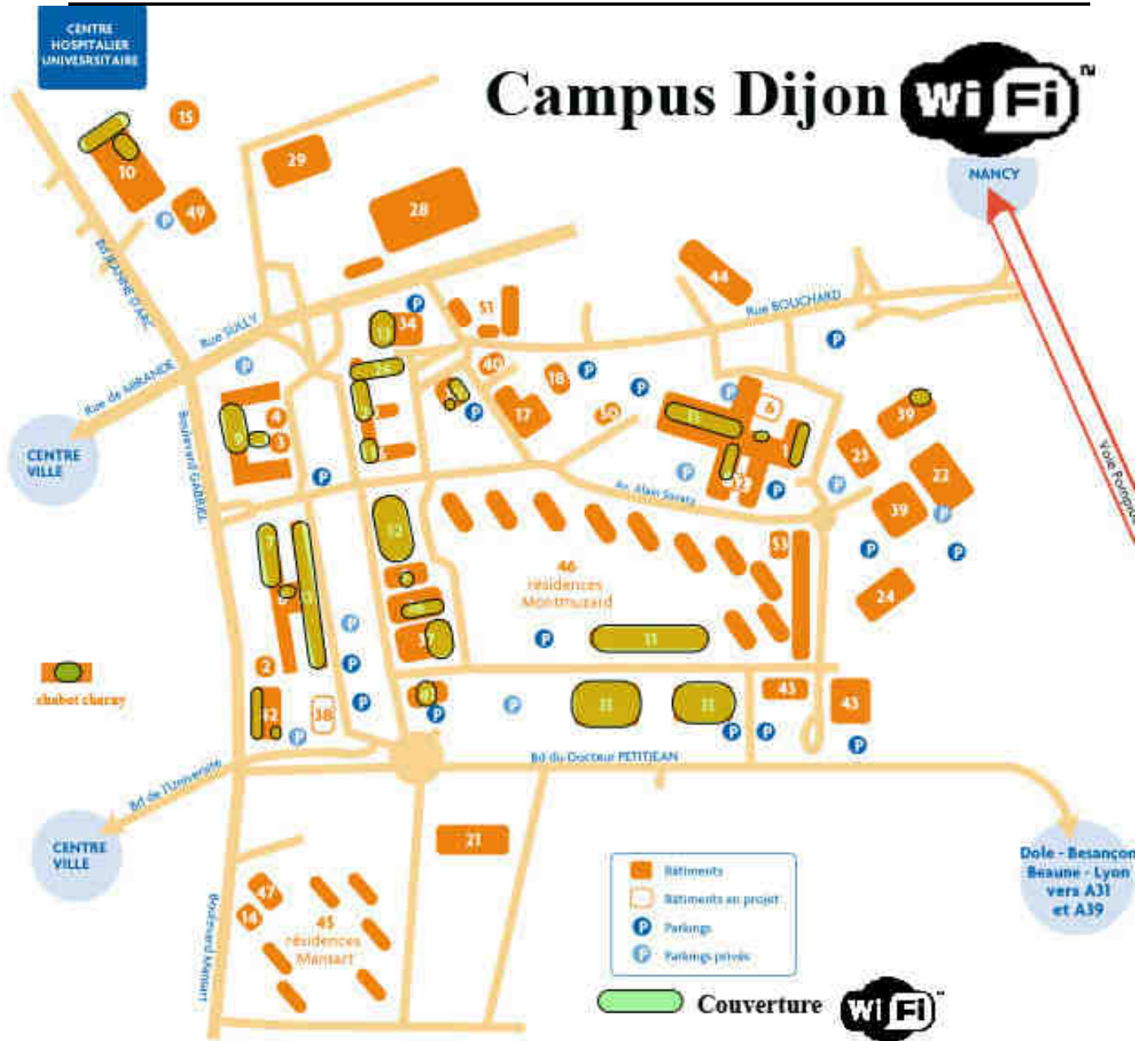
Jeudi : 8h30 -20h

Vendredi : 8h30 -20h

Samedi : 9h-18h

- Lecture sur place.

ESPACES WIFI



- (41) AAFE (Rdc et Hall 1^{er} étage)
- (1) Aile de l'ingénieur (Hall cafétéria, couloir S/Sol et Rdc)
- (5) Athénéum (cafétéria)
- (12) BU Droit Lettres (Rez de jardin, Rdc et 1^{er} étage)
- (13) BU Sciences (Rez de jardin, 1^{er} étage)
- (13) BU Section Langues (extension Droit Lettres)
- (13) BU Section Géographie (extension Droit Lettres)
- (13) BU Section Droit (extension Droit Lettres)
- Chabot Charry (Bibliothèque)
- (7) Droit Lettres (Cafétéria, Hall 3^e étage, couloir 3^e étage côté Droit)

- (26) ENSBANA (Bibliothèque, Amphi, Rdc Aile Nord et Sud, Hall d'entrée, Salle du conseil, 3^e étage Nord et Sud)
- (9) Gabriel (Hall côté Nord, Hall salle du conseil)
- (31) IUT
- (30) IUVV (Bibliothèque, Hall)
- (36) Maison de l'Etudiant (Hall, salle de conseil)
- (37) Maison de l'Université (Hall SIO, Salle 132 et 259)
- (10) Médecine Pharmacie (Hall côté BU et Bibliothèque)
- (11) Mirande (Cafétéria, Hall, Aile Maths 1^{er} étage)
- (42) Pôle de Gestion (Bibliothèque, R10, 1^{er} et 3^e étage)
- (39) Maison des sports (Cafétéria)

INFORMATIONS UTILES

Service d'Information et d'Orientation

Maison de l'Université
Esplanade Erasme
☎ 03 80 39 52 40

Préfecture de la Côte d'Or

53 rue de la Préfecture
21000 Dijon
☎ 03 80 74 51 51

Centre Régional d'Information Jeunesse de Bourgogne

18 rue Audra
☎ 03 80 44 18 44

Maison des Sports de l'Université

BP 27 877
21078 Dijon cedex
☎ 03 80 39 51 70

Mairie de Dijon

Place de la Libération - BP 150
21033 Dijon cedex
☎ 03 80 74 51 51

Théâtre Mansart

Espace culturel
Campus Universitaire
☎ 03 80 38 22 23

Office du Tourisme

34 rue des Forges
21000 DIJON
☎ 03 80 44 11 44

FAIRE DES PHOTOS D'IDENTITE

- Gare de Dijon
- Fotoflash, centre Dauphine (centre-ville)
- Centre commercial La Toison d'Or
- Centre commercial Carrefour Quétigny

FAIRE DES PHOTOCOPIES SUR LE CAMPUS

Chaque point photocopie fonctionne avec des moyens de paiement qui lui sont spécifiques :

- Faculté de Lettres – Bibliothèque de Section
- Faculté de Droit – patio sous-sol
- Faculté de Sciences Mirande – Rez de chaussée
- Bibliothèque de l'IUT – Couloir Montléry
- Faculté de Sciences Gabriel – Rez de chaussée (près de la loge)
- BS – Pôle de Gestion
- B.U. Droit Lettres

TITRE DE SÉJOUR

Vous pouvez retirer le dossier de demande de carte de séjour au secrétariat (MU101).



MAISON DE L'UNIVERSITE
ESPLANADE ÉRASME
BP 87874
21078 DIJON CEDEX

☎: (33) 03 80 39 35 60
Télécopie : (33) 03 80 39 35 61
E.mail : cief@u-bourgogne.fr
<http://www.u-bourgogne.fr/CIEF>

Le CIEF de l'Université de Bourgogne organise également :

- ☞ **les cours du semestre de printemps : du 30 janvier 2017 au 26 mai 2017**

- ☞ **les cours du semestre d'été : du 6 juin 2017 au 22 septembre 2017**

- ☞ **les cours intensifs en été : 2, 3, 4, 6, 8 semaines
juin, juillet, août, septembre**

- ☞ **les cours intensifs toute l'année :
3 ou 4 semaines d'octobre à mai**

ATTENTION : Nouveau schéma de circulation mis en place en 2012



CAMPUS UNIVERSITAIRE DE DIJON-MONTMUZARD

LÉGENDE

- P** Parkings
- Entrée Campus
- ● ● Arrêt de bus - tramway
- - - Ligne de Tram
- - - Ligne de bus (Liane 5) + Plaine Lune
- - - Ligne de bus (Corol)
- Bâtiments Campus
- Résidences Universitaires
- Restaurants Universitaires

UFR, INSTITUTS, ÉCOLES, SALLES D'ENSEIGNEMENT

- 4 Médecine B1** UFR Médecine et Pharmacie
- 5** Salle d'examen
- 6** IRTESS : Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social de Bourgogne
- 8 Bâtiment Gabriel** : UFR Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement
- 9** Amphithéâtre Gutenberg
- 10** Amphithéâtre Galilée
- 11** IUFM Institut de Formation des Maîtres
- 12** UTB Université pour Tous de Bourgogne
- 13 Bâtiment Droit-Lettres** :
 - UFR Droit et Sciences politiques
 - UFR Sciences économiques et Gestion
 - Institut de préparation à l'a générale (IPAG)
 - UFR Lettres et Philosophie
 - UFR Langues et Communic
 - UFR Sciences humaines
- 16** Amphithéâtres Aristote et Platon
- 17** PEG : Pôle d'économie et de gestion

Faculté Droit - Lettres

CIEF

Nouvel espace

AGROSUP SUD

- 48** Résidences Antipodes
- 49** Résidence Jean Zay
- 50** Résidence Arthur Rimbaud
- 60** Résidence Latitudes
- 61** Résidence Beaune
- CULTURE ET SPORT**
- 20** Théâtre Mansart
- 27** Atheneum
- 27** Radio Dijon Campus
- 47** L'Autre Hémisphère
- 51** Stade d'athlétisme Colette Besson

- 53** Halle des sports
- 54** Maison des sports
- 55** Halle des sports collectifs
- 56** Gymnase Alain Sablé (salle de danse et de combat)
- 57** Salle polyvalente
- 58** Tennis couverts
- 62** Piscine olympique

- 25** Maison de l'Université : Présidence et services
- 26** Maison de l'Étudiant
- 32** La P'tite Fac : crèche
- 34** Services techniques universitaires
- 35** SUMPPS : Médecine Préventive Universitaire et de Promotion de la Santé
- 38** Antenne du CROUS
- 39** Serres
- 52** Chaufferie centrale du Campus

RÉSIDENCES ET LIEUX DE RESTAURATION

- 19** Restaurant Mansart
- 21** Résidences Mansart
- 37** Restaurant Montmuzard
- 44** Résidences Montmuzard

BIBLIOTHÈQUES

- 28** BIBLIEST : Centre de Formation des bibliothèques
- Bibliothèque universitaire Droit-Lettres ;
- 29** CRDP : Centre régional de documentation pédagogique

CENTRES DE RECHERCHE

- 1** Médecine B2
- 3** Centre européen des sciences du goût
- 7** INRA
- 18** MSH : Maison des Sciences de l'Homme
- 31** Welience

SERVICES

- 2** Animalerie
- 14** La Passerelle : Centre de Formation Ouverte et À Distance et de Création de ressources multimédia - Centre de langues
- 15** Distributeur bancaire